



Rencontres nationales pour l'école maternelle
- GFEN

Samedi 29 janvier à la Bourse du Travail de Paris
http://www.gfen.asso.fr/fr/rencontres_maternelle_2011

Réunion débat

organisée par l'AFL

"Questions de lecture au Brésil et en France"

Lundi 24 janvier à 20 h

Ecole élémentaire J. Moulin - Vénissieux

Allègement de service pour
raison médicale

Demandes avant le 14/02

Disponibilité - détachement

les notes de service sont
arrivées dans les écoles

Demandes avant le 30 avril

Liste d'aptitude Directeur
établissements spécialisés

Retour des notices de
candidature pour le 25
janvier.

JPA

Lancement de la campagne
de solidarité 2011 le lundi 24
janvier

snuipp rhône

informations

n° 17 - 21/01/2011

prix : 0,15 €

Réunions d'Informations Syndicales

2ème vague :

Mercredis 16 et 23 février

Ordre du jour :

Carte scolaire - EVS - Mouvement - Retraites

3ème vague :

fin mars/début avril

une seule à Lyon

Voir le site du SNUipp

<http://69.snuipp.fr/spip.php?article884>

**Congrès départemental FSU
Lundi 21 février**

**Colloque national
sur les évaluations**
Jeudi 7 avril 2011 (lieu à préciser)

**Suite au drame survenu à Pierre Bénite
en début de semaine, la section
départementale du SNUipp tient à assurer de son
soutien, l'ensemble des collègues et les familles.**

édito

Révolutions

A l'heure où le peuple tunisien a chassé un dictateur et réclame obstinément une politique économique et sociale solidaire, une agence de notation américaine « salue » l'évènement en abaissant d'un cran la note de la Tunisie pour ce qui est de l'évaluation du risque souverain du pays, « en raison des incertitudes économiques et politiques qui pèsent sur le pays ». Visiblement d'autres plants de jasmin devront s'épanouir face au cynisme et à la dictature des marchés !

Outre Méditerranée, en France, les dogmes libéraux sont toujours à l'oeuvre. Retraites, santé, énergie, services publics... on privatise, on ampute, on supprime au bénéfice de chefs d'entreprise amis et d'actionnaires, au détriment des plus démunis mais aussi de l'ensemble de la population.

Ainsi dans l'Education, 3 800 postes sont encore supprimés dans le 1er degré, sans oublier la récupération larvée des surnombres. Concrètement, ce sont 20 postes qui disparaîtront dans le Rhône, auxquels il convient d'ajouter les 60 (au moins) qui auraient été nécessaires pour accueillir les 1 700 nouveaux élèves !

Le 22 janvier constituera une alerte importante sur la nécessité d'autres choix pour l'école. Nous la poursuivrons dans les semaines à venir par une grève et des manifestations. La solidarité, la mobilisation et la détermination peuvent toujours venir à bout des dogmes les plus brutaux et indéboulonnables... en apparence.

Bernard Bagaggia
Secrétaire départemental adjoint





CAPD du 20 janvier

En déclaration préalable à cette CAPD le SNUIPP est revenu sur le départ de l'Inspectrice d'Académie dont la seule décision aura été de ne plus comptabiliser les 2 ans... Le département du Rhône se retrouve une fois de plus dans une situation « en attente »... comme le montre le retard sur le dossier « temps partiel »... dont la circulaire devrait enfin parvenir très vite dans les écoles.

La CAPD entérine les **promotions pour les instituteurs**. Les résultats et barèmes sont accessibles sur notre site : <http://69.snuipp.fr/spip.php?article886>

Pour les **permutations interdépartementales**, nous demandons à l'administration de bien prévenir chaque collègue ayant vu son barème modifié. Il y a eu 473 demandes dont 177 pour rapprochement de conjoints et 12 dossiers ont été retenus pour une bonification de 500 points. Nous rappelons que vous avez jusqu'au 8 février pour annuler votre demande ou faire une demande tardive pour rapprochement de conjoints.

Formation des enseignants

Alors que Nicolas Sarkozy vient lui-même de reconnaître, dans ses vœux au monde de l'Éducation, que la nouvelle formation des enseignants était insuffisante et qu'il fallait rouvrir ce chantier !

Voir communiqué SNUipp

<http://www.snuipp.fr/vers-la-fin-du-gachis>

Nous avons interrogé l'IA sur le passage de 3 à 2 semaines de formation pour les T1... La priorité est donnée aux remplacements pour ne pas laisser des classes sans enseignant (Ah bon ? merci de le préciser...) ce qui entraîne la non application des textes et une mise en difficulté des nouveaux entrants dans le métier... et pourtant cette année le département bénéficiait de l'apport d'une centaine de surnombre... nous savons déjà que la situation sera forcément catastrophique l'année prochaine en terme de remplacement et de formation.

Carte scolaire : CTPA du 17 janvier

Le Comité Technique Paritaire Académique s'est réuni lundi 17 janvier.

4H30, retard du recteur inclus, pour annoncer, en minorant l'étendue de la purge, la déclinaison académique du plan social dans l'Éducation Nationale. Comme annoncé, dans l'académie, 62 postes sont supprimés dans le 1er degré, dont 20 dans le Rhône, alors même que 1 700 élèves supplémentaires sont attendus.

Ce sont donc au contraire plus de 60 postes qui auraient dû être créés ! Dans le second degré, 2 000 élèves supplémentaires sont attendus en collèges et lycées. Conclusion rectorale : 220 emplois seront supprimés ! Nous n'oublions pas non plus les postes administratifs qui seront récupérés, appauvrissant ainsi le fonctionnement de l'administration et sa capacité à assurer l'accueil du public et de ses agents. Cette purge est sans précédent depuis la mise en place de cette politique dogmatique et aveugle de non-rempla-

cement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Autre dogme ministériel et rectoral : les déficits. Pourtant il est possible de faire mieux : la part du PIB français destinée aux enseignements primaires et secondaires a diminué dans la période récente en passant de 4,5% en 1995 à 3,9% en 2006. Revenir à un partage des importantes richesses produites par les salariés (qui a été possible il y a 15 ans et qui l'est aujourd'hui si les choix politiques vont dans ce sens...) permettrait bien de créer des emplois. Nous connaissons depuis plusieurs années un gigantesque plan de suppressions d'emplois camouflé par quelques astuces comptables. Cette fois-ci le démantèlement est officiel et les conséquences sont inévitables en terme d'effectifs par classe, de suppression des RASED, de remplacement... Les mobilisations à venir (22 janvier, grève, manifestations...) permettront d'exprimer notre ras-le-bol et nos propositions.

De CLAIR à ECLAIR...

Comment ne pas s'inquiéter de l'intégration des écoles dans le dispositif CLAIR ?

La création des CLAIR décidée au lendemain des États généraux sur la violence à l'école répond à une logique sécuritaire et occulte complètement l'aspect pédagogique. Première inquiétude, les chefs d'établissements devraient mettre en place des postes à profil en vue de recruter les enseignants. Pour le moment le ministère affirme que les enseignants du premier degré ne seront pas concernés et que ni les directeurs d'école, ni les IEN ne les recruteront. Mais on peut s'inquiéter malgré tout d'une dérégulation en matière de gestion des personnels. Autre inquiétude, le ministère affirme que l'ensemble des RAR ont vocation à entrer dans le programme. Qu'en est-il des RRS ? Cela signifie-t-il la fin de l'ensemble des dispositifs de l'éducation prioritaire en dehors des 254 RAR que compte le territoire.

Stages de remise à niveau : aucune obligation... pour personne !

A l'heure où se profile l'organisation des stages de remise à niveau chers au ministère, le SNUipp/FSU tient à rappeler que les directeurs n'ont aucune responsabilité d'organisation, sauf s'ils sont volontaires, pour les encadrer. Rappelons que ces heures sont 2 fois moins rémunérées que les heures supplémentaires du 2nd degré.

Rappelons que la vraie lutte contre l'échec scolaire n'est en rien dans ces 15 heures de cours pendant les congés mais plutôt dans l'augmentation à minima du nombre d'enseignants en lien avec la hausse démographique (et non 12 000 suppressions comme annoncées au budget), mais aussi l'abaissement des effectifs, l'octroi de maîtres surnuméraires dans toutes les écoles permettant de varier les dispositifs d'enseignement, le renforcement des Rased...

Nous sommes intervenus dès mardi auprès du ministère et jeudi en CAPD. Le ministre a confirmé par fax à l'IA et de fait aux IEN que l'activité pouvait se poursuivre selon les modalités antérieures.

La nouvelle circulaire doit paraître au BO du 27 janvier.

Circulaire natation

Dans le précédent bulletin, nous avons annoncé la parution prochaine d'un additif à la circulaire ministérielle parue au BO du 9 décembre. Dès lundi plusieurs écoles nous ont contactés pour nous informer de l'arrêt de l'activité natation sur demande des IEN.

USEP

Dans sa quête très zélée de récupération de postes dans le vivier des mises à disposition, notre désormais ex-IA a manifesté son intention de supprimer les deux demi-décharges USEP du Rhône pour la rentrée 2011, après la suppression la rentrée dernière d'un quart. Le Comité départemental de l'USEP du Rhône a donc pris la décision de constituer un dossier afin d'alerter chacun d'entre nous. Il lance par ailleurs une pétition à remettre aux responsables de secteur pour la mi-février. Celle-ci est téléchargeable sur notre site <http://69.snuipp.fr/spip.php?article882>

page 1

Édito

Samedi 22 janvier

Congrès départemental FSU
Colloque national sur les
évaluations

page 2

CAPD du 20 janvier

Carte scolaire

de CLAIR à ECLAIR

Stages de remise à niveau

Circulaire natation

SOS USEP

page 3

Stage débuts dans le métier

**Actualités,
mouvement, carte
scolaire, promotions,
... toutes les infos sur
internet**



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :

Bernard BAGAGGIA

Camille BASTIEN

Anne BOTTEON

Claude BRUSAPORCO

Christian DOMAS

Marie-Jeanne GARNIER

Benjamin GRANDENER

Fabien GRENOUILLET

Pascale JOURDAN

Caroline KOMORN

Patrick LABALME

Octavie LASNE

Yannick LE DU

Fabienne LOREAU

Delphine MORAND-

DUMARSKI

Françoise MOULINIER

Evelyne PERRIN

Laurent SERVONNET

**SNUipp Rhône
Informations**

Bulletin hebdomadaire

d'information

du SNUipp Rhône

BP 4583 69244 LYON

cedex 04

Tél : 04 78 27 41 50

snu69@snuipp.fr

Imprimé par l'association

École libérée

Directeur de publication :

Bernard BAGAGGIA

CPPAP : 0610 S 07361

ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires

Stage débuts dans le métier : PES, T1, T2, T3 vous êtes concernés

Le mouvement va bientôt paraître et c'est pourquoi, afin de répondre à toutes les questions que vous vous posez, nous organisons un stage d'information qui se déroulera :

Vendredi 18 mars de 9 h à 16 h 30
à la Bourse du Travail (place Guichard Lyon 3)

Ce stage (qui est un droit pour chaque enseignant) permettra, au cours de cette courte journée, d'aborder toutes les questions que vous ne manquerez pas de vous poser sur les modalités du mouvement, les premières rentrées scolaires, la responsabilité, les relations avec les parents, la hiérarchie, le fonctionnement des écoles...

C'est également l'occasion d'échanger avec des collègues PEMF ou conseillers pédagogiques, des directeurs, des responsables syndicaux... Pour d'impératives raisons administratives et de remplacement, **votre demande pour ce stage sur temps de travail doit parvenir à l'IA, un mois avant le début du stage soit le 18 février 2011**

1/ recopiez le courrier ci-dessous, et faites-le parvenir à l'IA via votre IEN avant le 18 février.

2/ remplissez le bon au bas de cette feuille et retournez-le nous. Nous vous ferons alors parvenir l'ordre du jour de cette journée.

courrier à reproduire (téléchargeable sur le site du SNUipp) et à adresser à l'Inspectrice d'Académie sous couvert de l' IEN de la circonscription au moins un mois avant le stage (soit le 18 février 2011).



Pour toute question contacter le SNUipp

responsables début de carrière :
Camille BASTIEN
Yannick LE DU

adresse de la section :
SNUipp du Rhône
12 rue de la Tourette
69001 Lyon.
Tél. 04.78.27.41.50
Mèl : snu69@snuipp.fr

Nom Prénom
Grade et fonction
Etablissement

à Madame l'Inspectrice d'Académie
sous couvert de Monsieur l'Inspecteur
de l'Education Nationale
circonscription de

Mdame l'Inspectrice d'Académie,

Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du
11/01/1984 (art.34 alinea 7) portant Statut Général des Fonctionnaires
définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien
intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé **le 18 mars 2011** pour
participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Lyon.

Il est organisé par la Section Départementale de la FSU
du Rhône, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU,
organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions
donnent droit aux congés pour la formation syndicale.

Recevez, Madame l'Inspectrice d'Académie,
l'expression de mes sentiments respectueux.

A le

Signature

2 /

**Coupon à retourner
au SNUipp** →
BP 4583
69244 LYON CEDEX 04
ou renvoyez nous les
renseignements par mail
snu69@snuipp.fr

Je m'inscris au stage «Nouveaux dans le Métier» du vendredi 18 mars 2011

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code Postal..... Ville.....
Tel..... Adresse mail

Dans tous les cas, prévenez le directeur de l'école et en cas de non-remplacement, les parents d'élèves, suffisamment tôt.